

Un **accompagnement**
et des **aides financières**
pour vos **travaux**

En accord entre le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération du Cotentin, les **prochaines permanences** auront lieu :

Le 6 mai 2024 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

A la Maison des services – 22 rue de Poterie à VALOGNES

De 9h30 à 12h30

Le 17 mai 2024 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

Au Pôle de proximité Côte des Isles – 15 rue de Becqueret à BARNEVILLE-CARTERET

De 9h30 à 12h30

Le 24 mai 2024 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

Au Pôle de proximité du Val de Saire – 15 rue du stade à QUETTEHOU

De 9h30 à 12h30

Pendant cette permanence, un chargé d'opération pourra conseiller et informer gratuitement et sans engagement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux, sur les conditions et les aides mobilisables : Aides de l'Anah, de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'éco-prêt à taux 0 ... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à **80% des dépenses**.

Pour toutes informations complémentaires, les propriétaires peuvent contacter en dehors de la permanence les opérateurs au 02.33.75.64.24.

LOGEMENT ANCIEN ET VÉTUSTE - ADAPTATION À LA PERTE D'AUTONOMIE - ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



02 33 75 64 24
contact@pigmanche.fr

En partenariat avec :

